

Mise à jour de l'événement significatif sûreté générique de niveau 1 et 2, relatif aux écarts de conformité de certains matériels des groupes électrogènes de secours des réacteurs des paliers 900 MWe, 1300 MWe et 1450 MWe

En cas de perte des alimentations électriques extérieures, les groupes électrogènes de secours fournissent l'électricité nécessaire aux matériels de sûreté d'un réacteur.

Depuis le 1er avril 2019 EDF a engagé, en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire, une campagne de contrôles de conformité de l'ensemble des groupes électrogènes de secours du parc en exploitation.

Les contrôles sont réalisés durant les arrêts programmés pour maintenance des réacteurs.

Le 30 octobre 2019, les bilans de ces contrôles ont fait l'objet de la déclaration, par la Direction du Parc Nucléaire, d'un événement significatif de sûreté générique de niveau 1, auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Celui-ci est régulièrement mis à jour, en accompagnement de l'avancée de la campagne de contrôles, qui se poursuit au rythme des arrêts pour maintenance.

En fonction de la nature des défauts constatés et du potentiel cumul d'indisponibilité des matériels en cas de séisme, l'événement a été classé au niveau 1 ou au niveau 2 de l'échelle INES (qui en compte 7).

Il n'a eu aucun impact réel sur la sûreté des installations, à tout moment, plusieurs autres sources électriques étaient disponibles.

En effet, chaque réacteur dispose de deux sources électriques externes (une alimentation normale et une de secours) et de 3 sources électriques internes (deux groupes électrogènes de secours dédiés au réacteur et un groupe électrogène de secours ou une turbine à gaz commune à l'ensemble des réacteurs et pouvant alimenter en électricité n'importe lequel d'entre eux). Des diesels d'ultime secours (DUS) viennent en complément de l'ensemble de ces moyens. Les travaux de mise en conformité, sur tous les réacteurs concernés, ont été réalisés.

Le 14 décembre 2020, une actualisation du périmètre de cet événement a été réalisée.

A date, le périmètre de cet événement concerne :

Palier	niveau 1	niveau 2
Palier 900 MWe	14 réacteurs : Blayais 1, 2, 3 / Chinon 1, 2, 4 / Cruas 1, 2, 4 / Dampierre 2, 3 / Gravelines 1, 2 / Saint Laurent B1	1 réacteur : Cruas 3
Palier 1300 MWe	5 réacteurs : Belleville 2 / Cattenom 1, 3 / Saint-Alban 2 / Nogent 2	12 réacteurs : Belleville 1 / Cattenom 2 / Nogent 1 / Flamanville 1, 2 / Paluel 1, 2, 3, 4 / Penly 1, 2 / Saint-Alban 1
Palier 1450 MWe	3 réacteurs : Chooz B1, B2 / Civaux 1	-